

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CERTIFICAT DE COMPÉTENCES N°2 :

"CREATION DE SPECTACLES EQUESTRES"

1. LES PRE-REQUIS D'ACCES A LA CERTIFICATION

- **Public** : artistes, cavaliers...
- **Prérequis** :
 - ↳ Avoir une connaissance du cheval.
 - ↳ Disposer d'un niveau de pratique équestre (ou correspondant à une capacité de niveau galop 5).
 - ↳ Attester d'une expérience en qualité d'artiste (professionnelle ou amateur).
 - ↳ Avoir un projet professionnel dans le domaine des arts équestres.
 - ↳ Avoir une bonne condition physique.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cirque équestre sera demandé.

- **Condition d'accès à la formation** :
 - ↳ Dossier de candidature à remplir par le candidat et entretien avec l'organisme de formation de son choix, habilité par le CNAC, qui jugera de la recevabilité du dossier sur la base des critères suivants : expérience professionnelle du candidat, connaissance du cheval et projet professionnel.
 - ↳ Selon les organismes de formation, le candidat pourra être soumis à des épreuves pratiques pour évaluer son niveau.

2. LE REFERENTIEL ACTIVITES ET COMPETENCES

Bloc de compétences Activités	Compétences associées (savoir-faire observable)	Critères d'évaluation
BC1 – Créer, préparer et/ou participer à des tableaux ou spectacles équestres <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création, participation à des tableaux ou spectacles équestres ▪ Initiation d'un projet artistique ▪ Production d'un spectacle équestre 	C2.1.- Participer à des créations équestres	
	C2.1.1. – Cibler/Sélectionner les créations équestres correspondant à ses capacités, ses habilités physiques et artistiques, ses appétences et nécessités artistiques.	À partir d'une expérience vécue, le candidat analyse le projet artistique dans son ensemble : écriture, contexte, public et scénographie. Le candidat explicite le lien entre les créations équestres choisies et ses compétences techniques et artistiques
	C2.1.2.- Participer/s'adapter à la mise en scène en cohérence avec les enjeux de la création.	À partir d'une expérience vécue, l'argumentation du candidat est de qualité et adaptée au contexte, à l'environnement ou au projet artistique.
	C2.1.3. – Prendre en compte ses propres compétences pour concevoir son interprétation.	Ces propositions sont en adéquation avec les compétences techniques et artistiques du candidat et du cheval.
	C2.1.4.- Adapter l'interprétation à des situations imprévues survenant pendant la représentation.	Le candidat explique les précautions à prendre et les règles de sécurité à respecter liées aux personnes, aux équipements et aux animaux. À partir d'une expérience vécue, le candidat explique l'adaptation qu'il a réalisé dans son interprétation (improvisation) au regard de la situation.
	C2.1.5. – Évaluer les capacités de son ou ses chevaux à s'adapter à une mise en scène - piste, à l'espace scénique et agir en conséquence.	À partir d'une expérience vécue, le candidat explique les ajustements du travail de son cheval pour s'adapter à une mise en scène. L'argumentation est de qualité et étayée.
	C2.1.6. – Proposer des ajustements aux conditions techniques (sol, éclairage, scénographie...) en fonction du travail du cheval et aux enjeux de la création.	À partir d'une expérience vécue, le candidat présente les ajustements des conditions

Bloc de compétences Activités	Compétences associées (savoir-faire observable)	Critères d'évaluation
		techniques qui permettent au cheval et à l'artiste de travailler dans de bonnes conditions, en respectant le projet artistique.
C2.2.- Concevoir des tableaux ou spectacles équestres		
	<p>C2.2.1.- Contribuer et/ou réaliser l'écriture, la mise en scène ou en piste associant plusieurs domaines artistiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Construire une continuité dramaturgique et en repérer les nœuds et les résolutions ↳ Définir les personnages (humains, chevaux et objets...) et leurs évolutions en fonction de la dramaturgique ↳ Définir une "direction d'acteur" (humains et chevaux) ↳ Construire une dynamique dans la durée ↳ Élaborer une cohérence plastique et sonore (scénographie, décors, costumes, univers sonores, lumière...) ↳ Définir les critères de la distribution (humains et chevaux) 	À partir de son projet de création, le candidat explicite et analyse son processus et ses techniques de création et de réalisation d'un tableau ou spectacle.
	C2.2.2.- Faire collaborer ou diriger un ensemble de professionnels, artistes et techniciens à la création de tableaux ou de spectacles.	<p>Le candidat énonce le principe et les enjeux du travail collectif et de la pluridisciplinarité au sein d'une équipe.</p> <p>À partir de son projet de création, le candidat explicite les interactions avec d'autres personnes (artistes, techniciens...) en les faisant coopérer et travailler ensemble, en gérant les relations de groupe</p>
C2.3.- Initier un projet de production		
	C2.3.1. - Définir et positionner un projet artistique sur le plan social, juridique, technique, logistique, budgétaire, calendaire et réglementaire.	Le candidat explique et analyse le processus de création d'un spectacle sur le plan de la production

Bloc de compétences Activités	Compétences associées (savoir-faire observable)	Critères d'évaluation
		<p>Le candidat décrit le rôle et le fonctionnement des parties prenantes dans les processus de création/production/diffusion du projet artistique.</p> <p>Le candidat définit son projet artistique dans un plan géographique et culturel</p>
	C2.3.2. - Constituer un dossier de "création" afin de présenter son projet.	<p>Le dossier de création est complet, il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les intentions artistiques (propos, références, esquisses, synopsis...). - La distribution réalisée ou en cours. - Le type de diffusion attendue, un budget prévisionnel, un calendrier prévisionnel. - ...
	C2.3.4. – Identifier et mobiliser les types de partenaires potentiels du projet (producteurs/diffuseurs, acheteurs, financeurs, publics ou privés...).	Le candidat cite les partenaires et financeurs à mobiliser dans un projet de création, et leur rôle

Bloc de compétences Activités	Compétences associées (savoir-faire observable)	Critères d'évaluation
BC2 – Construire son parcours professionnel et entretenir son réseau <ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaboration de son parcours professionnel ▪ Création et développement d'un réseau professionnel d'artistes 	C2.4.- Construire son parcours professionnel	
	C2.4.1. - Définir son projet professionnel en fonction de son parcours, ses motivations, ses capacités techniques et artistiques et en tenant compte du contexte professionnel.	Le candidat présente son projet professionnel en articulant son parcours, ses motivations, ses compétences.
	C2.4.2. – Adapter/anticiper son projet selon son évolution personnelle, les incidents de parcours et le contexte professionnel.	Le candidat présente son projet professionnel en articulant son parcours, ses motivations, ses compétences.
	C2.4.3.- Rencontrer les autres artistes/compagnies pour partager ou aborder différents univers artistiques, différentes techniques ou faire évoluer ses pratiques.	Le candidat a travaillé avec d'autres artistes / compagnies.
	C2.4.4. - Se tenir au courant de l'évolution du contexte professionnel.	Le candidat assure une veille sur les évolutions du secteur professionnel Le candidat explicite les évolutions du secteur professionnel.
	C2.4.5. – Identifier ses acquis et développer ses compétences en vue d'une évolution de carrière ou d'une diversification professionnelle.	Le candidat a suivi des formations, a travaillé avec d'autres artistes / compagnies.
	C2.5. – Construire et entretenir son réseau	
	C2.5.1. - Constituer, entretenir et mobiliser un réseau professionnel.	Le candidat explicite les partenaires et acteurs qui constituent son réseau professionnel, leurs particularités et la manière dont il le mobilise.
	C2.5.2. - Repérer ou initier des opportunités de contrat localement, nationalement et internationalement dans sa/ses discipline-s.	Le candidat est présent sur des salons, festivals ; ou répond à des appels d'offre.

Bloc de compétences Activités	Compétences associées (savoir-faire observable)	Critères d'évaluation
		Le candidat explicite les partenaires et acteurs qui constituent son réseau professionnel, leurs particularités et la manière dont il le mobilise.
	C2.5.3. - Utiliser les outils numériques : Internet, réseaux sociaux, blog, site d'hébergement de vidéo (ex : YouTube...) pour faire connaître son projet artistique et son actualité professionnelle.	Le candidat utilise les outils numériques adaptés à son projet professionnel et/ou son projet artistique. Le candidat intègre les médias sociaux dans la création et le développement de son identité numérique.